Région 19
Provence
Alpes
Côte d'Azur
Corse

Été 2022 N°87

ÉDITORIAL

En 2024 l'Acat fêtera ses 50 ans ! C'est l'histoire d'un magnifique engagement que prirent deux femmes protestantes, Edith du Tertre et Hélène Engel, engagement qui sera repris à leur suite par chacun et chacune d'entre nous !

Lors d'une conférence sur la guerre du Vietnam, le Pasteur Tullio Vinay, qui revenait du Vietnam, y décrivait les tortures pratiquées au cours de cette guerre notamment sur les enfants. Ces deux femmes furent tellement bouleversées par le récit de ces atrocités, qu'elles décidèrent à l'issue de cette soirée de fonder une association dénonçant et combattant la torture. C'est ainsi que naquit l'Acat le 16 juin 1974 à Paris.

Leur engagement fut sans faille et réellement contagieux puisqu'à ce jour l'Acat compte 28 000 membres (adhérents, donateurs et salariés confondus).

Et nous, aujourd'hui ? Ne sommes-nous pas nous aussi interpellés par cet horrible spectacle de guerres continuelles ? Que ce soit au Mali, en Syrie, en Irak, en Afghanistan - pour ne citer que celles-ci parmi tant d'autres hélas - et enfin cette cruelle guerre en Ukraine dont nous sommes de bien impuissants spectateurs.

Alors comment rester fidèles à nos engagements ? Il nous arrive bien souvent des moments de découragement, des " à quoi bon ? " lorsque nous signons nos appels du mois ou nos appels urgents, lorsque nous hésitons à rejoindre un groupe, une journée départementale ou un rassemblement régional.

Et pourtant, là où nous sommes, même limités par la maladie, le handicap ou l'âge, nous pouvons être dans nos propres maisons des acteurs de cette lutte contre toutes les atteintes à la dignité humaine. Nos simples signatures sont de précieux soutiens pour toutes ces victimes et nos prières dans l'Esprit ont un pouvoir extraordinaire de retournement de situation. En ne nous résignant pas devant les puissances du mal, nous gardons intact notre pouvoir d'indignation et une force nous est donnée pour combattre inlassablement toute forme d'injustice. L'Acat est comparable à une petite communauté dans l'Église du Christ, celle universelle qui réunit tous les chrétiens de différentes confessions dans ce bel engagement œcuménique voulu dès le départ par nos deux fondatrices dont l'interpellation fut : " Pendant combien de temps laisserons nous défigurer le visage du Christ ? "

Alors tous ensemble unissons nos forces, chacun à sa mesure, et relions-nous les uns aux autres par le lien si puissant et agissant de la prière afin de transformer le cauchemar de nos frères et sœurs en espérance de Vie. Voilà comment, par le simple engagement de deux femmes, tout un réseau de solidarité aussi grand que celui de l'Acat a pu se constituer.

Oui, soyons persuadés que chacun de nos engagements a le pouvoir d'être contagieux ! Catherine Poivre d'Arvor

Rassemblement annuel des adhérents l'ACAT en région PACCA

Nous vous invitons chaleureusement à vous retrouver pour ce temps de partage, d'enrichissement et d'amitié.

Ce sera les 8 et 9 octobre à Notre Dame du Laus, près de Gap.

Le formulaire d'inscription est joint à cet envoi.

Merci de le compéter et de nous le renvoyer très rapidement!



C'est, chaque année depuis 17 ans maintenant, en France et ailleurs dans le monde, l'évènement qui rassemble les chrétiens dans la prière pour les victimes que l'Acat défend. La Nuit des Veilleurs se déroule aux alentours de la date du 26 juin, journée internationale de l'ONU de soutien aux victimes de la torture. La Nuit des Veilleurs, c'est la manifestation visible et concrète que la prière est l'un des moyens dont l'Acat dispose pour combattre torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants. Un moyen formidable, unique et tellement mobilisateur! Prier ensemble nous permet d'entrer dans une communion spirituelle avec les victimes. Prier ensemble nous rassemble et nous renforce.

Vous trouverez ci-dessous la liste des manifestations que les groupes locaux de la région ont préparé pour vous. Dans toute la mesure de vos forces et de vos disponibilités, venez ! Amenez vos proches et vos amis ! Rejoignez dans la prière ces victimes que l'Acat nous propose cette année de soutenir. Faites leur parvenir un petit mot, qui les touchera au plus profond de leur solitude.

Les propositions autour du 26 juin

Aix-en-Provence: le dimanche 26 juin à 10 h 30 « Culte-Nuit des Veilleurs » au temple, rue Villars (se renseigner auprès de Christiane Paul : 06 98 15 83 56)

Ajaccio: le dimanche 19 juin à La Chapelle Sainte-Lucie Ajaccio de 18h00 à 19h30 (contact : Jane Andréani 06 41 23 00 81)

Briançon: le mercredi 22 juin à 18h au temple Protestant de Briançon (48 avenue de la République) (se renseigner auprès de Madeleine Chauché 04 92 46 19 75)

Fréjus : le groupe Fréjus-Saint Raphael a pensé préférable de profiter du mois de juin pour se présenter à diverses paroisses de l'Est Var en participant aux cultes et messes, présenter les victimes suggérées par l'ACAT France et prier pour elles (se renseigner auprès de Magali Cook 06 76 37 94 52)

Gap : le samedi 25 juin à 18 h. Temps de présentation des victimes, de chants et de prières. Salle Jean Ricou, sous l'église Saint-Roch, 6 allées de Provence (contact : Evelyne Sommer 06 80 74 88 93)

Manosque : le dimanche 26 juin à 10h30 « Culte –Nuit des Veilleurs » au temple Quartier de l'Eau Vive Rue du Temple

Martigues : le vendredi 24 juin à partir de 18h à la chapelle Notre-Dame des Marins. Veillée, prière et chants, puis pique-nique partagé (contact : Georges Fournier 07 86 60 16 91)

Marseille: le samedi 25 juin à 19h au temple « Terre Nouvelle » . 68 Chemin des Baumillons (15 ème) (covoiturage possible)

Et le lundi 27 juin à 19h au temple Magnan, 8 Bd Magnan (9 ème) (Bus 21 partant de Castellane à l'arrêt sainte trinité) (contact Roselyne Le Noury 06 30 50 38 70)

Roquefort les pins : le jeudi 16 juin, au Foyer de Charité Roquefort Côte d'Azur - 2780 Route de Nice (se renseigner auprès de Catherine Poivre d'Arvor 06 01 40 37 70)

Salon de Provence : veillée le samedi 25 juin. Au temple du Portail Coucou à 18h (contact : Claude Granier 06 29 51 51 39)

Toulon : le dimanche 26 juin à 18 h. Une heure ensemble, pour comprendre, s'informer, prier. Église de Montéty, 11 Bd Commandant Nicolas (se renseigner auprès de Nicole Réaume 06 20 40 38 46 ou Corinne Akli 06 83 99 07 33)

Migrants...

Chaque jour dans le monde, des personnes prennent la décision la plus difficile de leur existence : partir de chez elles dans l'espoir de trouver ailleurs une vie meilleure et plus sûre. Les raisons de quitter son pays sont multiples : rejoindre sa famille, trouver du travail ou espérer trouver un environnement meilleur loin de la pauvreté, de la violence, des troubles politiques. Migrants est le nom donné à ces personnes arrivant sur une terre étrangère !

Quel statut donner à celle ou à celui qui arrive, étranger(e) ne parlant pas notre langue ? Amnesty international nous éclaire :

- les demandeurs d'asile. Cette demande déposée sur le territoire auprès l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra) ne peut être refusée pour le simple motif que la personne est entrée sur le territoire national de manière irrégulière. La demande est examinée. S'il y a refus, le demandeur peut recourir auprès de la Cour nationale du droit d'asile qui est donc juge en dernier ressort de la demande. Il existe cependant un recours devant le Conseil d'Etat;
- les réfugié(e)s ont obtenu le droit d'asile. Ils ont droit à une protection internationale, celle édictée par la Convention de Genève 1951 assortie d'un droit au séjour de 10 ans ;
- les bénéficiaires d'une protection subsidiaire : ils n'ont pas la qualification de réfugié mais ils ne peuvent être renvoyés dans leur pays car ils pourraient y subir torture ou peine de mort. Ils obtiennent une carte de séjour d'un an renouvelable sous condition ;
- les bénéficiaires d'une protection temporaire, un statut exceptionnel autorisé par une décision du Conseil de l'Union européenne du 4 mars 2022, réservé actuellement aux exilés ukrainiens. Ce statut est délivré sans examen individuel de situation par l'Ofpra et donne droit à une autorisation provisoire de séjour de six mois, renouvelable de plein droit dans la limite de trois ans maximum.
- Ils y a ceux, enfin, qui ne sont ni expulsables, ni régularisables, déboutés de l'asile, ils ne peuvent cependant être renvoyés dans leur pays parce que celui-ci refuse de les reprendre ou parce qu'ils ont des enfants nés en France voire que la situation de leur pays est trop instable !

Toutes ces personnes sont face à une administration froide et à des lois de plus en plus complexes : "Depuis 15 ans notre pays a connu sept lois de contrôle de l'immigration toujours plus restrictives " (la Cimade) et selon le réseau Euromed Droits, 75% du budget de l'U.E. consacré à la migration et à l'asile serait alloué aux retours, à la gestion desfrontières et à l'externalisation des contrôles !

Et les murs se dressent! L'Europe est aujourd'hui le 2ème continent, après l'Asie, à compter le plus de murs frontaliers d'après le Transnational Institute. "Les murs, barbelés et autres obstacles entraînent finalement les personnes exilées vers des voies migratoires alternatives, souvent plus dangereuses." (C.Peyronel, doctorat en politique migratoire européenne)

Médecins sans frontières (MSF) nous rappelle que pour réduire les arrivées via la Méditerranée, une politique européenne de collaboration avec des autorités libyennes a provoqué une hausse de la détention en Lybie : en "parrainant" des gardes-côtes libyens pour qu'ils interceptent les migrants dans les eaux internationales et qu'ils les ramènent en Libye. S.O.S. Méditerranée et MSF témoignent: "Les garde-côtes libyens interceptent des bateaux en détresse, ramenant les personnes rescapées de force en Libye et les replongeant dans un cycle de violence et d'abus que les femmes et les hommes comptaient précisément fuir. Les femmes paient un tribut plus lourd que les hommes à la route migratoire et leur mortalité est plus élevée."

Pour ce qui concerne les enfants migrants, la France s'est engagée, à travers la Convention internationale des Droits de l'Enfant et de nombreux textes français et européens à protéger et offrir une vie digne aux enfants résidant sur son sol, quelle que soit leur nationalité ou la nationalité de leurs parents. La Cimade relève cependant les manquements de la France à l'égard de la protection des enfants : des jeunes peuvent rester de longs mois à la rue sans assistance, le temps que le département évalue leur âge ou les prenne en charge.

"Oui, il est bon que les ukrainiens soient bien accueillis mais c'est vrai que la situation des exilés à Calais est inhumaine! On a du mal à comprendre l'attitude des policiers qui tous les deux jours vont démanteler les endroits où ils sont, prennent leurs affaires et leur tente!" témoigne une religieuse à Calais, aux côtés du Secours Catholique.

Le philosophe Averroès écrit : "L'ignorance mène à la peur, la peur mène à la haine et la haine conduit à la violence". L'abbé Pierre disait : "Pour venir en aide à un humain sans toit, sans pain, sans soin, il faut savoir braver les lois."

Nombreuses associations, O.N.G., fondations accueillent, accompagnent avec opiniâtreté, énergie, et constance les migrants.

En réseau, leur force est plus grande et leur solidarité plus efficace : **AGISSONS ENSEMBLE POUR UN MONDE DIGNE** L'Acat nous y invite.

Roselyne le Nourry

TU—Été 2022 page 3

Je ferme les yeux et j'écoute

Je ferme les yeux et j'écoute.
Ainsi priait celui qui ne savait pas qu'il priait,
Et qui toujours crut ne pas croire.
Et pour mieux connaître ma route
Je ferme les yeux et j'écoute.

Je crois bien que c'est par l'oreille Que Dieu s'avance Quand il vient comme en ce moment.

Moi qui ne crois à la prière Je sens que je le laisse faire.

Et se peut-il que l'on résiste À qui vient de loin, vous assiste, Et s'installe modestement Sans le plus petit argument Au sein de vos propres affaires Invisible mais déférent, Pour vos plus obscures misères.

Jules Supervielle (1884-1960) poète et écrivain franco-uruguayen



Que l'été vous apporte paix et repos ! Dieu est notre infatigable compagnon de route : Il sera sur vos chemins !

TU-Été 2022